

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 avril 2024, Paris

L'université doit rester un lieu de débat éclairé pour défendre les libertés

L'université doit être un lieu de dialogue, de respect, d'intelligence collective et de créativité. Elle doit défendre les libertés individuelles, garantir la liberté de recherche et d'opinion et offrir un espace de réflexion et de construction du savoir ouvert à toutes et à tous.

Les polémiques concernant les débats qui s'organisent au sein des d'universités françaises et des écoles, notamment ceux concernant la situation géopolitique internationale, suscitent une profonde préoccupation quant à leur virulence et quant aux dérives qu'elles engendrent.

Nous réaffirmons tout d'abord avec force notre détermination à combattre sans relâche toutes les formes de haine, de racisme et d'antisémitisme dans nos établissements.

En tant qu'universités de recherche intensive, nous-rappelons avec force que le débat est consubstantiel à l'université en le fondant sur l'essence même de la démarche scientifique pour retrouver les conditions dignes de l'élaboration des savoirs. La culture du débat n'est rien moins que vitale pour l'exercice des missions d'enseignement, de recherche et de diffusion des savoirs qui sont les nôtres.

Nous sommes pleinement engagés à faire appliquer rigoureusement les principes du code de l'éducation qui stipule que « le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique (L 141-6). ». Il définit ainsi la liberté académique reconnue comme principe fondamental par les lois de la République à laquelle nous sommes fermement attachés.

Les universités doivent être des lieux de confrontation d'idées et de savoirs éclairés par la recherche. Le débat est également inhérent à la formation des étudiants, à la recherche et à la diffusion des savoirs dans la société ; un silence imposé serait une trahison de la mission même de l'université.

Le débat constructif, celui qui permet de faire avancer la connaissance, doit se fonder sur le respect, le droit et la nécessité de chacune et chacun à s'exprimer. Il ne peut se confondre avec la polémique, l'invective, le militantisme et l'idéologie qui n'ont pas de place sur nos campus. La rigueur de l'analyse, l'écoute des points de vue, le courage de la confrontation, le désaccord, sont essentiels. La recherche et l'éclairage scientifique nourrissent ce débat et le hissent au-dessus des visions partisans et militantes.

L'université doit être un lieu de dialogue, de respect, d'intelligence collective et de créativité. Elle doit défendre les libertés individuelles, garantir la liberté de recherche et d'opinion et offrir un espace de réflexion et de construction du savoir ouvert à toutes et à tous.

Nous réaffirmons donc notre engagement indéfectible à faire vivre les valeurs fondamentales de l'université : le débat contradictoire éclairé par la recherche et l'état des connaissances, la liberté académique et la liberté d'expression. Ces valeurs sont essentielles à la construction d'une société libre, ouverte et démocratique.

Formée en octobre 2020, Udice porte la voix de dix universités françaises à forte intensité de recherche, œuvrant pour une recherche d'excellence, la performance de l'enseignement supérieur, et le développement d'écosystèmes d'innovation attractifs. Universités membres : Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université Paris Cité, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Saclay, Université Paris Sciences et Lettres.

CONTACT

Anne-Isabelle BISCHOFF, déléguée générale
06 47 58 72 05

Raphaëlle Viallet, responsable d'étude